France: la durée maximale de prescription du tramadol passe à 3 mois

Abderrahim DERRAJI - 2020-01-16 17:45:46 - Vu sur pharmacie.ma

Le mésusage que connaissent les spécialités à base de tramadol a poussé l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) à limiter la durée maximale de traitement par tramadol à 3 mois, alors qu'elle était de 12 mois auparavant. Cette décision fait suite à la publication au mois de février dernier du rapport "État des lieux de la consommation des antalgiques opioïdes et leurs usages problématiques"qui a été suivi de l'élaboration par le ministère de la Santé de la feuille de route 2019-2022 "Prévenir et agir face aux surdoses d'opioïdes". Même si tous les médicaments à base de tramadol sont à prescription obligatoire, plusieurs enquêtes du réseau d'addictovigilance ont montré un mésusage croissant de ces derniers. Tramadol est le premier antalgique opioïde qui a été cité dans une enquête de 2018 (France) sur les usages problématiques à la fois chez les usagers de drogue mais également dans la population générale pour le traitement de la douleur. L'enquête a révélé une dépendance avec des signes de sevrage survenant même quand le tramadol est utilisé aux doses recommandées et sur une courte période. Les patients continuent à utiliser les médicaments à base de tramadol même quand les douleurs s'estompent. C'est également le premier antalgique impliqué dans les décès liés à la prise d'antalgiques, devant la morphine et le 2ème antalgique le plus fréquemment retrouvé sur les ordonnances falsifiées présentées en pharmacie, derrière la codéine. Spécialités à base de tramadol (associé ou non à d'autre principes actifs) commercialisées au Maroc : lien